

Paris, le 26 mars 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ASSURANCE VIE : RÉSULTAT DE FÉVRIER 2019

#### L'assurance vie accélère

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Au mois de février, l'assurance vie a enregistré, selon la Fédération Française de l'Assurance, une collecte nette de 3,2 milliards d'euros, ce qui constitue son meilleur résultat enregistré depuis le mois de janvier 2013 (3,6 milliards d'euros). La collecte de 2019 est nettement supérieure à celle de 2018 (1,9 milliard d'euros) et à celle de 2017 (500 millions d'euros). Par rapport au mois de janvier, la collecte nette progresse de près de 40 %.

Le résultat du mois de février s'est construit grâce à un recul sensible des rachats. En effet, le montant des cotisations bruts a été de 12,4 milliards d'euros contre 12,8 milliards d'euros au mois de janvier qui comptait néanmoins plus de jours ouvrables. La collecte de février 2018 est supérieure de 1,3 milliard au résultat de l'année dernière. Les rachats se sont élevés à 9,3 milliards d'euros en février contre 10,5 milliards d'euros en janvier. Elles sont identiques à celles de l'année dernière (10,6 milliards d'euros).

Les versements sur les supports unités de compte ont atteint 3,1 milliards d'euros en février soit 25 % de la collecte contre 23 % en janvier. Ce léger rebond est à mettre au compte de la bonne tenue de la bourse au cours des deux premiers mois de l'année. L'encours des contrats d'assurance-vie (provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéficiaires) s'élève à 1 728 milliards d'euros à fin février 2019, en progression de 2 % sur un an.

Le mois de février réussit, en règle générale, à l'assurance vie avec aucune décollecte constatée au cours de ces dix dernières années. Ce résultat positif pour l'assurance vie s'inscrit dans un contexte porteur pour l'épargne dont profite également le Livret A. Les Français depuis le début de l'hiver augmentent leur effort d'épargne. Le taux d'épargne a ainsi atteint 15,2 % du revenu disponible brut au quatrième trimestre. Le taux d'épargne financière est passé de 3,4 à 5,1 % du revenu disponible brut du premier au quatrième trimestre. Cet effort se poursuit en début d'année grâce à l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages. Certains d'entre eux ont bénéficié des primes dites Macron qui ont été versées en janvier ou en février. Par ailleurs, l'État a procédé au versement pour les assujettis à l'impôt sur le revenu d'un acompte de 5 milliards d'euros correspondant à 60 % des réductions d'impôt dues au titre de l'exercice 2018. En février, les bons résultats des marchés financiers qui ont effacé les pertes du dernier trimestre 2018 ont également pu contribuer un retour des épargnants vers l'assurance vie. Si l'immobilier demeure toujours attractif en raison des faibles taux d'intérêt, le niveau élevé de prix et la rareté de l'offre conduisent les épargnants à rester investis en assurance vie.

Le climat est à l'épargne car de nombreuses incertitudes pèsent sur la situation économique et sociale. Les révisions à la baisse de la croissance ainsi que la poursuite des événements liés aux gilets jaunes incitent les ménages à la prudence.

L'assurance vie ne pâtit pas de la baisse du rendement réel des fonds euros. Selon la Fédération Française de l'Assurance, leur rendement moyen a été de 1,8 % en 2018, soit le même taux que l'inflation. La légère décline de celle-ci depuis plusieurs mois permet à l'assurance vie de repasser en termes de rendement en territoire positif. L'assurance vie continue de capitaliser toujours sur ses atouts : sécurité, liquidité et diversité. L'assurance vie devrait poursuivre sa progression dans les prochains mois compte tenu de l'évolution de la conjoncture et des gains potentiels de pouvoir d'achat des ménages.

**Contacts presse :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)